



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
www.ville.saint-remi.qc.ca

AVIS PUBLIC

Règlements numéros V 667-2018-01 et V 671-2018-00

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville, que lors de la séance ordinaire tenue 19 mars 2018, le conseil de cette Ville a adopté les règlements suivants :

| Numéro | Titre | Description informative |
|---------------|---|--|
| V 667-2018-01 | Règlement amendant le règlement numéro V 667-2017-00 décrétant l'imposition des taux de taxation pour l'année financière 2018 (article 8) | Pour corriger une erreur cléricale : on faisait référence à un article 12 dans le règlement V 667-2017-00 au lieu de l'article 8 concernant les <i>versements pour paiement de taxes</i> . |
| V 671-2018-00 | Règlement sur la gestion contractuelle | Mesures prévues concernant la gestion de différents types de contrats et visant à assurer le respect des lois. |

Ces règlements sont déposés au bureau de la soussignée, à la Mairie sise au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi, où toute personne peut en prendre connaissance.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 23 mars 2018

Diane Soucy, OMA
Greffière